

Avis de coupure générale pour le gaz à Bastia ?

L'approvisionnement en gaz de la ville de Bastia et d'une partie de la Cab est assuré par Engie. Mais, le 12 janvier, l'opérateur a annoncé son désengagement. En cause, une exploitation déficitaire de plusieurs millions d'euros, pour lesquels l'entreprise souhaite une compensation

En Corse, l'approvisionnement en gaz des villes de Bastia et Ajaccio est géré par Engie, sous forme de concessions attribuées par les municipalités.

Sur l'ensemble de la région, cette activité présente un déficit d'environ 10 millions d'euros, dont 4 pour la région bastiaise.

L'annonce par Engie de son désengagement à Bastia n'a donc pas grandement surpris les syndicats, la concession n'ayant pas été renouvelée officiellement, et la compensation du déficit guère actée.

Des concessions qui reviennent étonnamment sur le devant de la scène, celle de Bastia ayant couru de 1963 à... 1993 ! Depuis 27 ans, l'exploitation est donc régie par une reconduction tacite.

« Nous alertons depuis mars 2017 sur le risque de désengagement d'Engie, constate Xavier Nesa, délégué syndical CGT énergie, Ajaccio a lancé la procédure d'appel d'offres en octobre, mais Bastia accuse un léger retard. »

« Nous avons étudié la situation dès 2014, explique le maire de Bastia, Pierre Savelli, nous avons

pour un appel d'offres portant sur une concession d'une durée de 15 ans. »

4 millions de déficit

Mais alors, en l'absence de concession depuis 1993 et face à un déficit connu au moins depuis 2014, pourquoi la décision de se désengager de la part d'Engie n'est-elle prise qu'en 2021 ?

Peut-être faut-il chercher dans la stratégie globale d'Engie les raisons de ce revirement : « Partout ailleurs en France, Engie distribue du gaz naturel. En Corse, il s'agit de GPL (Gaz et pétrole liquéfiés, ndlr). Bastia et Ajaccio sont les deux derniers sites concernés par cette activité pour Engie, qui a vendu il y a peu son pôle GPL. C'est pourquoi nous alertons depuis longtemps sur le risque d'un désengagement », détaille Xavier Nesa.

Cette annonce menace donc directement les 33 emplois à plein temps que compte le site bastiais. Mais aussi les 11 000 clients dont le chauffage et/ou l'eau chaude sont assurés par le gaz en région bastiaise. Car, en



L'approvisionnement en gaz en région bastiaise passe par le site de l'Arinella.

PHOTOS CHRISTIAN BUFFA

fait établir un compte rendu d'activité qui a révélé un déficit d'environ 4 millions d'euros. Depuis, des courriers ont été faits, et la procédure est proche d'être lancée

dehors des désagréments induits par une coupure brutale, l'arrêt du gaz impliquerait un changement de matériel pour passer à

l'électrique, ou toute autre énergie.

11 000 clients en région bastiaise

La clé du problème semble pourtant se trouver plus du côté de la compensation que de la concession. En effet, selon nos informations, des discussions seraient en cours sur le volet financier. Mais la situation, depuis longtemps connue par l'État, avait déjà fait l'objet de déclarations : « François de Rugy s'était à l'époque engagé à ce que l'État prenne en charge cette compensation, et aujourd'hui on nous dit qu'il n'en a jamais été question. Pourtant, qui d'autre que l'État est en mesure d'assurer cette compensation pour ce qui relève du service public ? », expose Xavier Nesa. « Si l'État ne compense pas, comment pourrions-nous faire autrement ?, interroge Pierre Savelli, il n'est pas envisageable de faire assumer ce coût par le consommateur, car, avec 11 000 clients, cela ferait quasiment 400 euros par client. Mais je reste optimiste, les discussions sont



Engie compte 11 000 clients dans l'agglomération.

Transition énergétique de l'eau dans le gaz ?

La menace de coupure de l'approvisionnement en gaz de la ville de Bastia intervient dans un contexte déjà tendu pour cette énergie. En effet, la réglementation RE 2020 prévoit une baisse de 30 % de la consommation énergétique quotidienne, mais aussi une baisse des émissions dans la construction de 30 à 40 % d'ici à 2030. Parmi les moyens d'atteindre cet objectif, l'interdiction du gaz dans les bâtiments neufs à partir de 2024. Un projet qui n'a pas manqué de faire réagir les syndicats de l'énergie et la direction d'Engie.

« Sans les gaz, on n'arriverait pas à passer les pics énergétiques », analyse Thierry Zehnder, coordinateur des luttes à la fédération CGT Énergies. « L'électrification est un vecteur important de la décarbonation de notre économie mais ça ne peut pas être le seul. Le modèle du tout électrique est voué à l'échec », avait déclaré Jean-Pierre Clamadieu, P.-D.G. d'Engie, à nos confrères du Monde en décembre.

Il semble pourtant, au vu du désengagement annoncé, que pour le P.-D.G. d'Engie, le tout électrique ne soit pas voué à l'échec sur l'île.

I.L.-P.

en cours et semblent aller dans le bon sens. » Un optimisme qui n'est pas forcément partagé par les syndicats : « Oui, certes les discussions traînent dans le bon sens, mais nous ne nous démobiliserons pas tant que rien n'aura été acté officiellement, c'est pourquoi nous

maintenons notre mobilisation prévue le 19 janvier », conclut le syndicaliste. Est-ce qu'Engie mettra en œuvre la décision prise le 12 janvier ? À moins que cette dernière ne soit qu'une manœuvre visant à activer la compensation de l'État pour l'exploitation défici-

taire. Un coup de poker, dans lequel seul le consommateur risque de perdre son tapis. Jointe par nos soins, la direction régionale d'Engie reste pour l'heure discrète sur ce dossier piloté par la direction nationale.

ISABELLE LANÇON-PAOLI